

PROFIL DE PAYS

**ÉPREUVE À  
DÉBATTRE**

# PROFIL DE PAYS

## **CAMEROUN**

mars 2015



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# PROFIL DE PAYS

## **CAMEROUN**

mars 2015



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

### Commandes

Pour commander des exemplaires du Profils de pays - Cameroun, veuillez contacter :

### Section de publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© 2015 Nations Unies

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2015

ISBN : 978-99944-61-59-2

eISBN : 978-99944-62-59-9

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

### Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Design de la couverture : Carolina Rodriguez

Mise en page: Yaphet Lijalem

---

# Table des matières

Remerciements	v
Note sur la classification des sources de données	iv
Le Cameroun en bref	1
Vue d'ensemble	2
Performances macroéconomiques	2
Mesurer les processus et dynamiques d'intégration régionale	8
La transformation sociale au Cameroun	10
Transformation structurelle thématique: fourniture d'énergie électrique au Cameroun	15

## Tableau

Tableau 1: Evaluation des prévisions par la technique de décomposition de Theil (2009-2013)	7
---	---

## Figures

Figure 1: Taux croissance du PIB réel de 2010 à 2014	2
Figure 2: Évolution du taux d'inflation de 2010 à 2014	3
Figure 3: Evolution de l'investissement et de ses composantes (en %)	5
Figure 4: Évolution du solde des transactions courantes de 2010 à 2014	6
Figure 5: Évolution de l'indice de développement humain du Cameroun entre 1980 et 2013	10
Figure 6: Évolution de l'IADS au Cameroun entre 2002 et 2011	11
Figure 7: Estimation de l'offre globale d'énergie électrique au Cameroun en KW	16
Figure 8: Demande globale d'électricité en KW	17
Figure 9: Évolution de l'offre et de la demande en énergie électrique au Cameroun	19





---

# Remerciements

Le profil pays du Cameroun de mars 2015 a été rédigé sous la supervision générale d'Émile Ahohe, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale. L'équipe de rédaction, coordonnée par Guillermo Mangué Nnandongo, Chef par intérim du Centre de donnée sous-régional. L'équipe de rédaction était composée de Ghitu-I-Mundunge, Mamadou Malick Bal, Zhiyuan Qian et Laurent d'Aronco.

Nous souhaitons saluer le rôle de coordination d'ensemble de M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, et l'appui précieux de Francis Ikome, Administrateur de programme (hors classe) au Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint, dans l'établissement du présent profil de pays.

Les membres de l'équipe de rédaction expriment également leur gratitude à tous leurs collègues du Bureau sous-régional pour leur coopération. Nous tenons aussi à remercier le Centre africain pour la statistique (CAS) et la Division des politiques macroéconomiques de la CEA pour leur assistance en termes de travaux statistiques, d'analyses et d'observations.

L'équipe de rédaction a bénéficié des données fournies par l'Institut national des statistiques (INS) du Cameroun, la Direction des affaires économiques du Ministère des finances du Cameroun et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

Des remerciements spéciaux sont adressés aux participants à la session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique centrale, qui s'est tenue à Brazaville du 4 au 4 mars 2015, dont les suggestions et observations nous ont permis d'améliorer la qualité du document.

Enfin, nous tenons à remercier Jim Ocitti, Directeur de la Division de l'information et de la gestion des connaissances de la CEA, de l'appui fourni à la Section des publications pour l'édition, la traduction, le traitement de texte, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays, et Carolina Rodriguez qui a inspiré la conception de la couverture.



---

# Note sur la classification des sources de données

Les sources des données figurant dans la page récapitulative « le Maroc en bref » et dans le tableau des prévisions, ont été classées comme étant « bonnes » « satisfaisantes » ou « à améliorer ». Elles sont donc indiquées par un code de couleur.

Pour chaque statistique, les sources des données figurant dans la page récapitulative ont été évaluées du point de vue de la transparence et de l'accessibilité. L'évaluation a pris en compte la ponctualité, la reproductibilité, la citation, et la disponibilité des données dans le domaine public. Concernant la ponctualité, nous avons vérifié que les données pour l'année la plus récente, étaient disponibles. Pour évaluer la reproductibilité, nous avons déterminé que des méthodologies étaient disponibles auprès de la source de données et que les métadonnées étaient suffisantes pour permettre aux chercheurs de comprendre comment les statistiques ont été produites. Le critère de la

citation a servi à déterminer la clarté de la source de données, qu'elles proviennent des offices nationaux de statistiques ou d'institutions internationales. Finalement, le critère du domaine public a permis de savoir que les données se trouvaient dans une base de données à accès ouvert facilement accessible. Nous avons également présenté un index numérique indiquant la source de chaque statistique.

Le tableau de prévision des données a été classé du point de vue de la transparence et de l'accessibilité des données, ainsi que de la précision des prévisions, pour chaque institution internationale choisie. Les notes prennent en compte la reproductibilité, la ponctualité, l'historique, la source et le format des données, leur disponibilité dans le domaine public et la précision des prévisions.

# Le Cameroun en bref

## Généralités

Région	Afrique centrale
Langue officielle	Français, anglais
Monnaie	CFA
Capitale	Yaoundé
Appartenance à des communautés économiques régionales	CEEAC

## Classements

IDH	152/187 (2014)	17
Indice d'inégalité entre les sexes	138/152 (2014)	17
Index Ibrahim pour la gouvernance africaine	34/52 (2013)	11
Facilité de faire des affaires	158/189 (2014)	8
Perception de la corruption	136/174 (2014)	12

## Indicateurs démographiques clés

Population (en millions)	23,4 (2015)	4
Enfants (0-14 ans)	9,9 (2015)	4
Adultes (15-64 ans)	12,7 (2015)	4
Plus de 65 ans	0,8 (2015)	4
Taux de croissance annuel moyen	2,5 (2014)	4
Population urbaine (en %)	55,4 (2015)	4
Taux brut de natalité (pour 1 000)	37,5 (2014)	4
Taux brut de mortalité (pour 1 000)	11,9 (2014)	4
Indice synthétique de fécondité	4,8 (2014)	4
Espérance de vie à la naissance (en années)	54,9 (2014)	4

## Éducation et emploi

Taux d'alphabétisation (15-24 ans) (%)	81,8 (2011)	1
Taux de scolarisation nette dans le primaire (%)	91,5 (2012)	13
Ratio emploi-population (total) (%)	67,4 (2010)	14
Taux de chômage (%)	4,0 (2010)	14
Taux de chômage des jeunes (%)	7,4 (2013)	14
Population en dessous du seuil international de pauvreté (2 dollars/jour) (%)	55,1 (2007)	1

## Santé

Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale	14,6 (2011)	1
Prévalence de la sous-alimentation (%)	10,5 (2014)	3
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	94,5 (2013)	15
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	60,8 (2013)	15
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	28,2 (2013)	15
Taux de mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes)	590 (2013)	5
Dépenses publiques de santé (% du budget)	6,0 (2012)	

## PIB et inflation

PIB, milliards de dollars	29,6 (2013)	1
Taux de croissance réelle du PIB (%)	5,6 (2013)	1
Inflation - Évolution annuelle (%)	1,9 (2013)	1

## Monnaie et finances

Réserves internationales, millions de dollars	3 381 (2012)	7
Dette extérieure totale, millions de dollars	2 831 (2013)	8

## Finances publiques

Total recettes et dons (% du PIB)	21,6 (2013)	1
Total dépenses et prêts nets (% du PIB)	22,3 (2013)	1
Déficit (-) / Excédent (+) global (% du PIB)	-0,7 (2013)	1

## Secteur extérieur

Exportations - Total, milliards de CFA	2 231 (2013)	1
Importations - Total, milliards de CFA	3 285 (2013)	1
Aide publique au développement nette, millions de dollars	737 (2013)	9
Flux nets d'IDE, millions de dollars	572 (2011)	7

## Trois principales productions agricoles

Manioc, milliers de tonnes	4 596 (2013)	3
Plantain, milliers de tonnes	3 692 (2013)	3
Taro, milliers de tonnes	2 450 (2013)	3

## Deux principales productions minières

Pétrole brut (milliers de tonnes métriques)	242 750 (2013)	1
Minerais et concentrés d'or (kilogrammes)	600 (2007)	1

## Communications

Taux de pénétration de la téléphonie mobile (%)	70,4 (2013)	16
Population utilisant l'Internet (%)	6,4 (2013)	16

## Environnement

Zones forestières (% des terres)	41,7 (2011)	6
Émissions de CO2 (milliers de tonnes métriques)	7 229 (2010)	6
Tonnes métriques par habitant	0,4 (2010)	6
Consommation d'énergie par habitant (kg d'équivalent pétrole)	121,0 (2010)	6

\* Le taux de change moyen en 2013 du dollar en francs CFA est 494,1

### Code source des données:

- |                                       |                    |   |          |
|---------------------------------------|--------------------|---|----------|
| 1. Données nationales officielles     | 6. UN Data         | 11. Fondation Mo Ibrahim  | 15. OIT  |
| 2. ASYB 2014                          | 7. FMI             | 12. Transparency International                                  | 16. UIT  |
| 3. FAO                                | 8. Banque mondiale | 13. UNESCO  | 17. PNUD |
| 4. Division de la population de l'ONU | 9. OCDE            | 14. Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité |          |
| 5. OMS                                | 10. CNUCED         |   |          |

● Bien    ● Satisfaisant    ● Pourrait mieux faire





## Vue d'ensemble

En 2014 les activités économiques ont permis de porter le taux de croissance du PIB à 6,1 %. Selon les prévisions, ce taux devrait légèrement baisser de 0,3 point pour se situer autour de 5,8 % en 2015, dans un contexte marqué par la baisse conjuguée des cours des hydrocarbures sur le marché international et de la production pétrolière au niveau national. Par ailleurs, les bonnes performances économiques tardent à se traduire en une réduction substantielle de la pauvreté dans la mesure où près de 40 % de la population vit encore sous le seuil de pauvreté. Il existe aussi de nombreuses inégalités qui marquent le quotidien de la majorité des camerounais. Le Cameroun doit donc œuvrer à une croissance soutenue du PIB non pétrolier, à travers l'intensification de la transformation au niveau local de certains produits d'exportation comme le bois et le cacao. Ceci apporterait plus de valeur ajoutée à ces produits et contribuerait non seulement à stimuler la croissance mais aussi

à renforcer le tissu industriel. Cependant, ces mesures devront s'accompagner d'une fourniture suffisante d'énergie électrique de qualité.

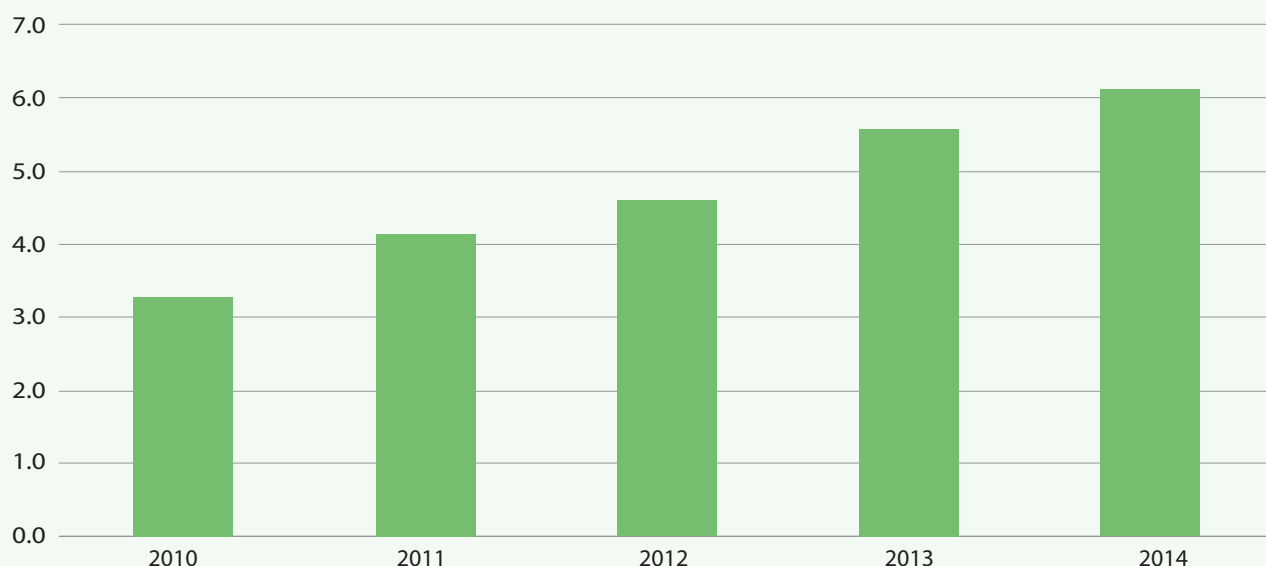
## Performances macroéconomiques

### Croissance économique

L'activité économique nationale poursuit son expansion depuis la reprise entamée en 2010. La croissance économique est estimée à 6,1 % en 2014 contre 5,6 % en 2013, avec une croissance hors pétrole évaluée à 5,4 %.

En ce qui concerne l'offre, tous les secteurs d'activité contribuent au dynamisme économique observé en 2014. Le potentiel agropastoral du Cameroun permet au secteur primaire d'atteindre des niveaux élevés de croissance. En effet, la croissance dans ce secteur est estimée à 4,3 %, tirée par les sous-secteurs «agriculture des produits vivriers» (+4,1 %), «agriculture industrielle

**Figure 1**  
**Taux croissance du PIB réel de 2010 à 2014**



Source: MINFI/DAE

et d'exportation» (+4,8 %), «élevage et chasse» (+4,3 %). Dans le secteur secondaire, la croissance semble plus vigoureuse. Elle est évaluée à 9,3 % en 2014 et soutenue par: i) l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique et son impact sur les industries manufacturières; ii) le dynamisme observé dans le sous-secteur bâtiments et travaux publics (BTP); iii) la hausse des productions pétrolière et gazière. Dans le secteur tertiaire, la croissance estimée à 5,3 % profite du dynamisme des secteurs primaire et secondaire en amont. L'expansion de ce secteur est impulsée par le sous-secteur «transports, entrepôts, télécommunications», à la suite des investissements réalisés pour maximiser l'exploitation de la fibre optique et améliorer la qualité des services, en plus du lancement des activités d'un troisième opérateur de téléphonie mobile.

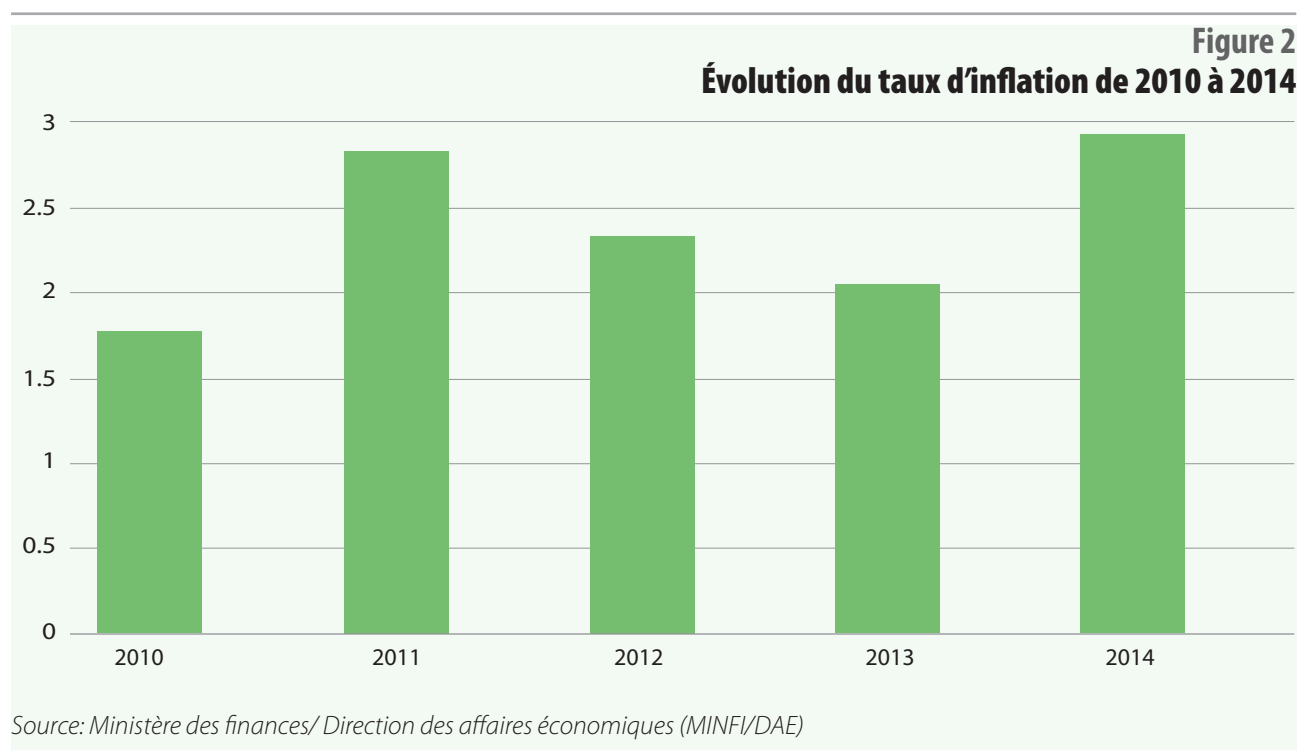
Quant à la demande, la croissance est essentiellement tirée par la demande intérieure qui elle-même est stimulée par la consommation finale. Avec un poids estimé à 86,7 % dont 74,5 % pour la consommation

privée et 12,2 % pour la consommation publique, elle reste la principale composante du PIB. Le taux d'investissement est évalué à 19,9 %, dont 17,3 % pour l'investissement privé. Des efforts restent à fournir pour élever le taux d'investissement à environ 25 %, niveau empiriquement requis pour permettre le décollage de l'économie et l'atteinte d'un niveau de croissance de l'ordre de 6 à 8 %.

### Inflation et politique monétaire

Malgré la hausse des prix observée dans le secteur des biens et services de transport, résultant de la révision à la hausse des prix des carburants à la pompe depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, l'inflation semble maîtrisée. Elle ne devrait pas dépasser le seuil fixé comme norme communautaire en la matière et s'établir à 3 % contre 2,1 % en 2013.

En juillet 2014, le Comité de politique monétaire de la BEAC a revu à la baisse les principaux taux d'intervention sur le marché monétaire. Il a réduit le taux d'intérêt des appels d'offre de 30 points de base pour le



ramener à 2,95 %. Le taux d'intérêt de prise en pension et le taux des avances aux trésors ont également été revus à la baisse, revenant respectivement de 5 % à 4,7 % et de 3,25 % à 2,95 %. Au niveau des conditions de banque, le taux créditeur minimum des dépôts des clients a baissé de 30 points de base et se situe désormais à 2,45 %. Le coefficient de réserves obligatoires appliqué aux banques camerounaises est resté inchangé depuis juillet 2009. Il est fixé à 11,75 % pour les dépôts à vue et à 9,25 % pour les dépôts à terme. Rémunéré au taux de 0,05 %, l'encours des réserves obligatoires se situait à 298,1 milliards de francs CFA à fin juin 2014.

À fin novembre 2014, la situation monétaire s'équilibre en ressources et en emplois à 3 825 milliards de francs CFA, en hausse de 7,7 % par rapport à fin 2013. Sur la même période, les avoirs extérieurs nets s'accroissent de 4,2 % pour s'établir à 1 616,9 milliards de francs CFA. Cette évolution résulte de la hausse des avoirs extérieurs nets des banques. Par rapport à la fin de l'année 2013, le crédit intérieur progresse de 10,3 %, pour se situer à 2208,1 milliards de francs CFA, soutenu par l'augmentation de 6,8 % des créances sur l'économie, malgré la baisse de 19,1 % des créances sur l'État. La masse monétaire (M2) est en hausse de 4,5 % et s'établit à 3 425,9 milliards de francs CFA. Par composante, la monnaie fiduciaire représente 16,6 %, la monnaie scripturale 45 % et la quasi-monnaie 38,4 %.

### Finances publiques

Ces dernières années, les lois des finances traduisent la volonté du Gouvernement d'augmenter les crédits d'investissement public afin d'agir durablement sur la croissance et l'emploi. Au terme des huit premiers mois de l'exercice 2014, les recouvrements s'élevaient à 2 236,6 milliards de francs CFA, dont 1 856,6 milliards de recettes internes et 380 milliards d'emprunts

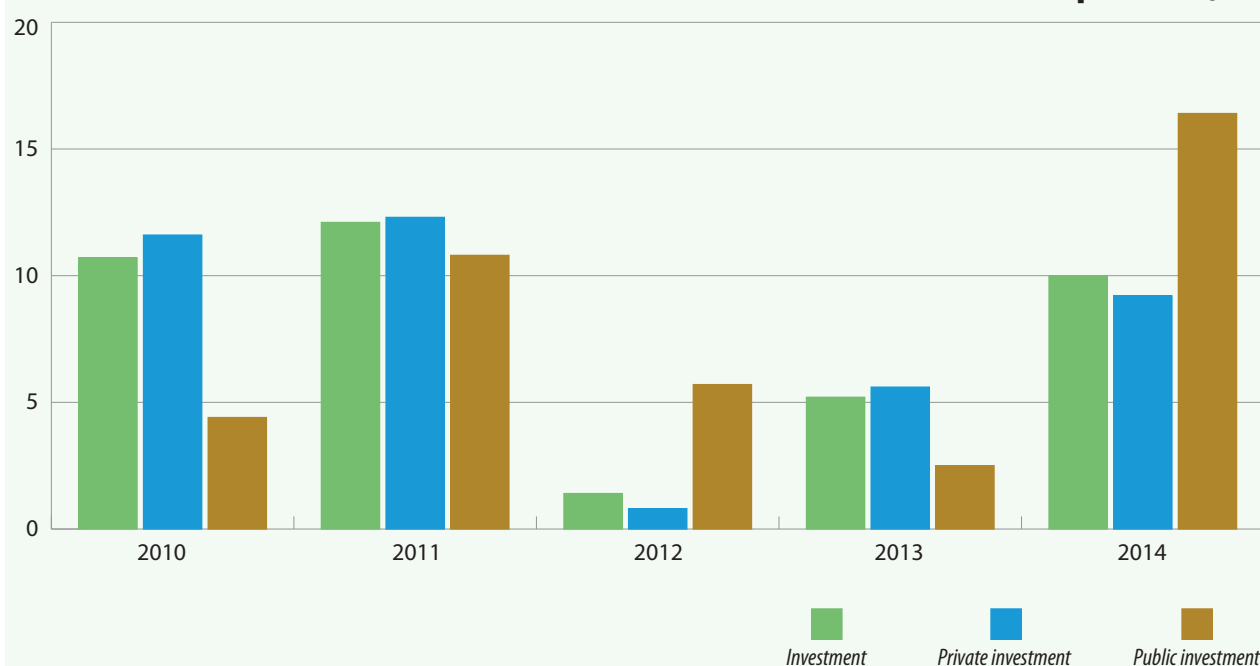
et dons, soit un taux de réalisation de 67,5 %. Au terme de l'année 2014, il est attendu 3 447,7 milliards de francs CFA de recettes budgétaires, dont 705,7 milliards de recettes pétrolières, 2 050 milliards de recettes non pétrolières et 692 milliards d'emprunts et dons. Ce qui représente un dépassement de 135,7 milliards de francs CFA lié à des réalisations plus importantes que prévues des recettes internes et des prêts projets. Les dépenses s'élevaient à 2 180,2 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 65,8 %. Elles sont en hausse de 8,2 % par rapport à la même période de l'exercice 2013. À la fin de l'exercice 2014, les dépenses budgétaires sont évaluées à 3 397 milliards de francs CFA dont 2 009,2 milliards de francs CFA en dépenses courantes, 1 085 milliards de francs CFA en dépenses d'investissements et 302,8 milliards de francs CFA en service de la dette. Ce qui constitue un dépassement de 85 milliards de francs CFA par rapport aux prévisions, du fait de l'amélioration de l'absorption des financements extérieurs dans la réalisation des projets d'investissement public. Il est à noter que l'objectif visant à porter le budget d'investissement public (BIP) à 30 % au moins du budget total a été atteint au cours de l'exercice 2014. La part du BIP dans le budget est en effet passée de 17,4 % en 2008 à 30,2 % en 2014. En définitive, le déficit du solde primaire de base s'allègerait de 3,9 % du PIB en 2013 à 2,7 % en 2014.

### Investissement

Après la décélération observée en 2012, l'investissement s'est accru de 5,2 % en 2013. Sa contribution à la croissance du PIB a été de 1,1 point, contre 0,4 point en 2012. Cette progression est imputable au dynamisme de l'investissement privé qui a progressé de 0,8 % en 2012 à 5,6 % en 2013 et dont la contribution à la croissance du PIB s'est améliorée, passant de 0,2 point à 1,1 sur la même période. Cette hausse est consécutive



**Figure 3**  
**Evolution de l'investissement et de ses composantes (en %)**



Source: INS et MINFI/DAE

à la reprise des programmes d'investissement par les entreprises, en particulier pour l'acquisition des équipements audio-visuels, des équipements agricoles, des matériaux de construction, du matériel de transport et du matériel d'ameublement. La croissance de l'investissement privé est soutenue par les Investissements Directs Etrangers (IDE), principalement dans le secteur pétrolier, les industries manufacturières ainsi que le commerce et l'hôtellerie. L'investissement public a pour sa part ralenti en 2013, avec un taux de croissance de 2,5 % contre 5,7 % en 2012. Ce recul s'explique par un faible taux d'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) dû principalement à : (i) l'insuffisance de la maturation des projets ; (ii) l'appropriation lente de la budgétisation par programme et ; (iii) la réforme du système des marchés publics.

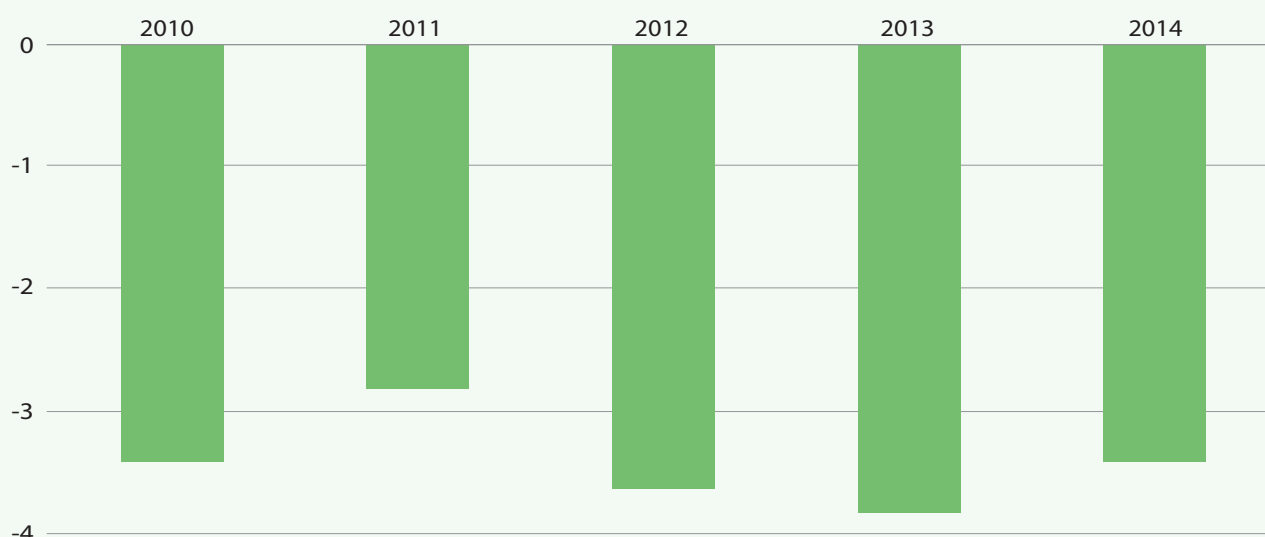
En 2014, la croissance de l'investissement est estimée à 10 % et sa contribution à la croissance à 2,2 points. Le taux

d'investissement passerait de 19,5 % du PIB en 2013 à 20 % en 2014. L'investissement privé progresserait de 9,2 % et représenterait 17,4 % du PIB, dans un contexte où les entreprises ont poursuivi les programmes d'investissement engagés en 2013, en particulier dans la maintenance et le renouvellement de l'outil de production. L'investissement public enregistrerait quant à lui un taux de croissance évalué à 16,4 % et représenterait 2,6 % du PIB en 2014.

### Commerce extérieur et balance des paiements

En 2014, la balance des paiements a affiché un solde excédentaire évalué à 95,5 milliards de francs CFA, contre un déficit de 43,9 milliards de francs CFA enregistré en 2013. Cet excédent résulte de la baisse du déficit courant de 557,2 milliards de francs CFA en 2013 à 544,8 milliards de francs CFA en 2014, soit 3,4 % du PIB contre 3,8 % l'année précédente.

**Figure 4**  
**Évolution du solde des transactions courantes de 2010 à 2014**



Source: Ministère des finances/Direction des affaires économiques

Le déficit de la balance commerciale est passé de 97,5 milliards de francs CFA en 2013 à une estimation de 251,7 milliards de francs CFA en 2014. Cet écart est dû à l'augmentation des importations, la mise en œuvre des projets structurants et des grands chantiers ainsi que la baisse des cours des matières premières, composante importante des exportations du Cameroun.

### Perspectives économiques en 2015

En 2015, la croissance réelle du PIB reculerait de 0.3 point par rapport à

2014, pour se situer à 5,8 % dont 5,4 % pour le PIB pétrolier et 5,8 % pour le PIB non pétrolier, selon les prévisions de la Direction des Affaires Economiques du Ministère des Finances du Cameroun (MINFI/DAE). Du côté de l'offre, tous les secteurs d'activités contribueraient à cette croissance. Avec un taux de croissance projeté à 4,2 % en 2015, le secteur primaire bénéficierait de la bonne tenue du secteur agropastorale, boosté par la distribution et la vulgarisation des semences et des plants à haut rendement, de la poursuite de la reprise

**Tableau 1**

**Evaluation des prévisions par la technique de décomposition de Theil (2009-2013)**

	EIU			FMI			BAD			UNDESA		BEAC		
	Croissance du PIB	Taux d'Inflation	Solde courant/ PIB	Croissance du PIB	Taux d'Inflation	Solde courant/ PIB	Croissance du PIB	Taux d'Inflation	Solde courant/ PIB	Croissance du PIB	Taux d'Inflation	Croissance du PIB	Taux d'Inflation	Solde courant/ PIB
Erreur moyenne quadratique circulaire	1.62	1.78	2.22	1.37	0.66	1.36	1.30	1.76	2.81	0.82	0.77	1.84	1.05	3.49
Décomposition de la variance	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	0.99	1.10	1.00	1.00
Bais	0.00	0.63	0.46	0.00	0.03	0.02	0.36	0.12	0.25	0.69	0.11	0.10	0.02	0.38
Variance	0.00	0.17	0.02	0.04	0.14	0.35	0.11	0.07	0.09	0.11	0.36	0.01	0.03	0.35
Covariance	1.00	0.19	0.52	0.96	0.83	0.63	0.53	0.81	0.65	0.20	0.51	0.99	0.95	0.28
Effet Joint	0.00	0.81	0.48	0.04	0.17	0.37	0.47	0.19	0.35	0.80	0.48	0.11	0.05	0.72

Source : Calculs de la CEA et de la CUA à partir de données du FMI-PEM (2003-2013), des Rapport pays de EIU, de la BEAC, de la BAD (Perspectives Economiques en Afrique 2009-2014) et de UNDESA (2009-2014)

dans la branche sylviculture et exploitation forestière résultant de l'intensification de la transformation locale. La croissance dans le secteur secondaire se contracterait de 9,3 % en 2014 à 6,4 % en 2015, conséquence de la baisse de la production pétrolière. Le secteur tertiaire profiterait du dynamisme du secteur primaire et secondaire en amont et verrait ainsi sa croissance s'établir à 6,2 %.

Les prévisions de taux croissance au Cameroun en 2015 faites par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'*Economist Intelligence Unit* (EIU) s'établissent respectivement à 6,1 %, 5,2 %, 5,1 % et 4,4 %. Elles se distinguent donc de celle MINFI/DAE du Cameroun (5,8 %). Ces différences tiennent dans une certaine mesure aux incertitudes autour de l'impact de la baisse des cours du pétrole sur l'économie camerounaise.

S'agissant des prévisions du MINFI/DAE portant sur d'autres indicateurs

macroéconomiques, il est prévu que le taux d'inflation se maintienne au niveau de 2014, c'est-à-dire à 3 %. De même, le solde primaire de base s'établirait à - 2,7 % comme en 2014. La balance de paiement afficherait un solde excédentaire de 246,6 milliards, tiré essentiellement par la hausse des financements extérieurs. Il serait observé un déficit du compte des transactions courantes de l'ordre de 544,3 milliards, soit 3,5 % du PIB, résultant d'un déficit de 335,4 milliards de la balance commerciale, de 214,8 milliards de la balance des services, de 228 milliards de la balance des revenus, malgré un excédent de 234 milliards des transferts courants.

En ce qui concerne les facteurs d'incertitude entourant ces prévisions, les principaux risques sont liés à la baisse continue des cours du pétrole sur les marchés internationaux et aux attaques terroristes dans l'Extrême Nord du Cameroun.



## Justesse et réalisme des prévisions macroéconomiques

Afin de faciliter la prise de décision des pays africains en matière de politique économique, la CEA a entrepris d'évaluer les prévisions macroéconomiques faites par différentes institutions, de manière à mettre en évidence les institutions dont les prévisions sont les plus précises par rapport aux réalisations. Dans le cadre du présent Profil Pays sur le Cameroun, la technique de la décomposition en biais, variance et covariance de Theil (1966) a été choisie pour l'évaluation scientifique de la précision des prévisions annuelles du taux de croissance, du taux d'inflation et du solde du compte courant faites par l'EIU, le FMI, la BAD, le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA) et la BEAC sur la période 2009-2013. Cette technique permet d'apprécier la justesse des prévisions en observant l'effet conjoint qui correspond à la somme des valeurs du biais et de la variance.

En considérant que plus cet effet conjoint est minime, plus la prévision est précise, les résultats présentés dans le tableau ci-dessus font ressortir qu'en dehors de l'EIU (0.00) et du FMI (0.04), les prévisions de croissance de la BEAC (0.11) sont nettement plus précises que celles fournies par la BAD et UNDESA. Par contre, en matière d'inflation, les données de prévision de la BEAC (0.05) sont plus précises que celles fournies par toute autre institution. Ceci est tout à fait cohérent dans la mesure où la BEAC, en tant qu'institut d'émission, a un rôle important à jouer dans la maîtrise de l'inflation. Enfin, s'agissant du solde de la balance des transactions courantes, les prévisions de la BEAC (0.72) sont nettement moins précises que celles de la BAD (0.35), du FMI (0.37), de l'EIU (0.48) et de l'UNDESA (0.48). Le fait que toutes les institutions présentent un effet conjoint (biais et variance) supérieur à 30 %

traduit l'extrême difficulté à prévoir avec certitude cet indicateur dont l'évolution est liée à celle de la conjoncture internationale, laquelle est marquée par une forte volatilité des cours des matières premières.

En faisant le rapport entre le nombre de prévisions au-dessus, en-dessous ou au niveau des réalisations et le nombre total de prévisions faites entre 2009 et 2013, il est possible de déterminer si les prévisions du taux de croissance, du taux d'inflation et du solde courant fournies par EUI, le FMI, la BEAC, UNDESA et la BAD pour le Cameroun sont optimistes, pessimistes ou réalistes.

Il ressort que trois institutions sur cinq (EUI, FMI et UNDESA) ont été plutôt pessimistes en ce qui concerne les prévisions du taux de croissance, avec 4 prévisions sur 5 inférieures aux réalisations pour chacune de ces institutions, alors que la BAD et la BEAC ont plutôt fait preuve d'optimisme, c'est-à-dire qu'elles ont prédit des valeurs du taux de croissance supérieures aux valeurs réelles.

Concernant le taux d'inflation, quatre institutions (EUI, FMI, BAD et BEAC) ont prédit des taux d'inflation plus élevés que les taux réels et ont donc été plutôt pessimistes, UNDESA étant la seule institution qui a fait à la fois preuve de réalisme et d'optimisme, avec deux prévisions sur cinq inférieures ou correspondant strictement aux réalisations. S'agissant du solde courant, les résultats montrent que l'EUI et BAD ont fait preuve d'optimisme tandis que le FMI et la BEAC ont été plutôt pessimistes, cette dernière ayant prédit 4 fois sur 5 des déficits du solde du compte courant plus importants que les valeurs réelles.





## Mesurer les processus et dynamiques d'intégration régionale

La CEA a conçu un Indice africain d'intégration régionale destiné à mesurer l'intégration de chaque pays africain dans le reste du continent par rapport aux autres pays. La phase de collecte de données se poursuit actuellement et on prévoit de présenter les résultats concernant cet indice au cours de 2015. En attendant de disposer des données de cet indice, les efforts du Cameroun en matière d'intégration régionale peuvent être appréciés à partir du niveau de ses échanges commerciaux avec les autres pays d'Afrique centrale et du développement des infrastructures de transport liant ce pays aux autres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

S'agissant de l'intégration au plan commercial, une étude réalisée par le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (CEA/BSR-AC) en 2012 a révélé que les exportations du Cameroun vers les autres pays de l'Afrique Centrale sont les plus élevées. Sa part dans les exportations communautaires totales se situe entre 36 et 50 %. Le Cameroun exporte dans tous les pays membres de la Communauté économiques des États de l'Afrique centrale (CEEAC), mais dans des proportions différentes. Ses principaux marchés d'exportations dans la zone CEEAC au cours de la période 2005-2009 sont par ordre d'importance: le Tchad (32,7 %), le Gabon (32,2 %), la République démocratique du Congo (23,3 %), la Guinée équatoriale (19,7 %) et la République du Congo (12,7 %). Viennent ensuite: la République centrafricaine (8,6 %), l'Angola (3,05 %), Sao Tomé-et-Principe (0,094 %)

et le Burundi (0,003 %). En outre, le Cameroun a été le plus gros importateur communautaire de la CEEAC au cours de la période 2005-2009, avec un montant total estimé à 1 077, 2 millions de dollars des États-Unis, soit 21,5 % des importations communautaires totales. Les importations communautaires du Cameroun proviennent en très grande partie (plus de trois quart) de Guinée équatoriale (76 %). Le Congo est le deuxième fournisseur du Cameroun sur la période étudiée, avec près de 13 % des importations communautaires du Cameroun. Près de 5 % des importations communautaires camerounaises proviennent du Gabon. Les importations camerounaises en provenance des autres pays de la sous-région sont insignifiantes. Par ailleurs, le Cameroun est le principal fournisseur des exportations communautaires en Afrique centrale puisqu'il apparaît comme principal fournisseur de 11 des produits les plus demandés par les pays de la CEEAC.

En matière d'intégration physique, l'objectif à court terme du Programme directeur des transports en Afrique centrale (PDCT-AC) était de permettre de circuler sur une route entièrement bitumée d'une capitale à une autre à l'horizon 2010. Le Cameroun est impliqué dans les cinq itinéraires suivants du réseau routier consensuel de l'Afrique centrale, sur les quatorze identifiés comme liaisons intercapitales: i) Yaoundé-Libreville d'une longueur totale de 895 km; ii) Yaoundé-Bata, long de 501 km; iii) Yaoundé-N'Djaména d'une longueur totale de 1 592 km; iv) Yaoundé-Bangui, long de 1 151 km; v) Yaoundé-Brazzaville d'une longueur totale de 1 558 km. Selon une étude réalisée en 2010 par la CEA/BSR-AC, il ressort que les deux liaisons intercapitales entièrement bitumées en Afrique centrale impliquent le Cameroun, à savoir les liaisons Yaoundé-Libreville et Yaoundé-Bata. En ce qui concerne la liaison Yaoundé-N'Djaména





les travaux sont en cours. De même, sur les 1 151 km qui séparent Yaoundé de Bangui, il ne reste plus que 54 km à bitumer en territoire centrafricain et pour lesquels le financement est à rechercher. La liaison Brazzaville-Yaoundé sera enfin ouverte à la circulation après l'achèvement de la route Ketta-Djoum dont les travaux sont bien avancés. En outre, les réseaux ferroviaires du Cameroun font partie avec ceux de l'Angola des seuls ayant enregistré une évolution majeure.

## La transformation sociale au Cameroun

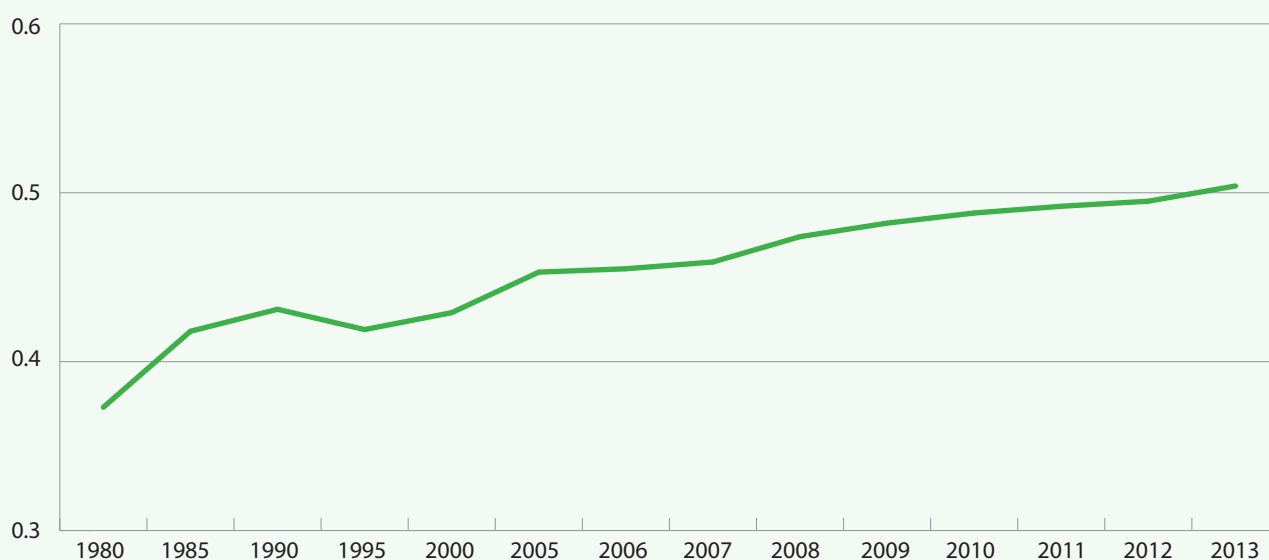
### Évolution au plan social

#### **Atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

Au regard de la situation actuelle, le Cameroun pourra difficilement atteindre l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici à fin

2015. La perspective de réaliser l'objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim (OMD 1), notamment d'atteindre un taux de pauvreté de moins de 25,1 %, reste incertaine si on s'en tient au rythme actuel de la croissance économique. Dans le secteur de l'éducation (OMD 2), les efforts que le gouvernement consent depuis quelques années pour rendre l'école primaire universelle porter leurs fruits et l'objectif d'éducation primaire pour tous est en voie d'être réalisé. S'agissant de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (OMD 3), la tendance reste globalement positive, surtout en ce qui concerne l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation. En matière de réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans (OMD 4), la cible nationale risque de ne pas être atteinte en 2015, malgré les efforts consentis. La réduction de trois quarts de la mortalité maternelle (OMD 5) entre 1990 et 2015 est compromise et appelle à des actions fortes, notamment l'amélioration des soins obstétricaux néonataux d'urgence. Même si la réalisation de l'OMD 6 semble peu probable

**Figure 5**  
**Évolution de l'indice de développement humain du Cameroun entre 1980 et 2013**



Source: PNUD

à l'horizon 2015, les avancées considérables ont été enregistrées surtout dans la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. S'agissant de l'OMD 8, l'intégration des principes de développement durable dans les politiques et programmes nationaux est de plus en plus effective au Cameroun. L'accès à un approvisionnement en eau et aux services d'assainissement de base enregistre aussi des progrès notables, mais reste insuffisant. Plus de la moitié de la population vit dans les logements modernes. Au titre du partenariat mondial pour le développement (OMD 8), la diversification des partenaires, avec l'ouverture vers les autres pays des sous-régions d'Afrique et des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine est progressive. L'atteinte du point d'achèvement en avril 2006 a permis au Cameroun de ramener sa dette à un niveau raisonnable. S'agissant des technologies de l'information et de la

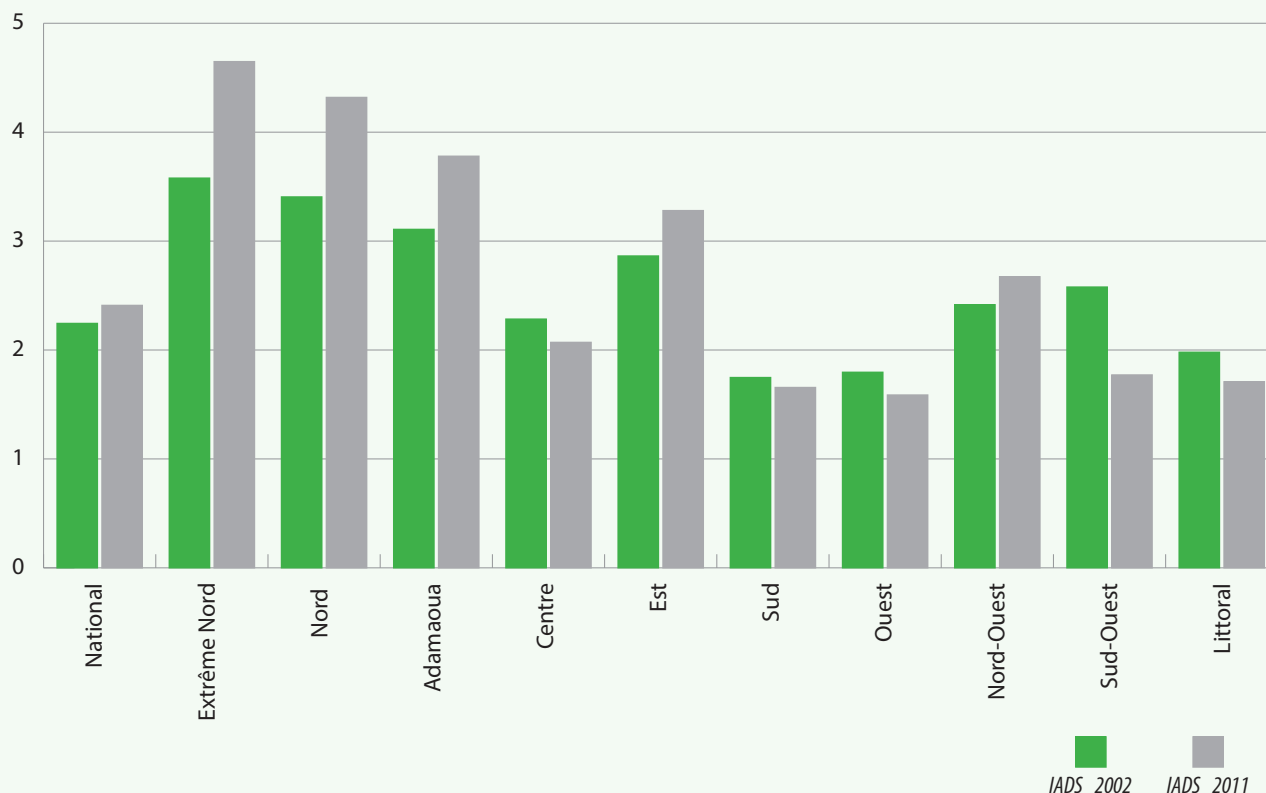
communication (TIC), la possession des outils de TIC (téléphone, radio, ordinateur, connexion internet) est sans cesse croissante.

### Développement humain

Malgré les progrès notables observés, l'Indice de développement humain a cru de 0,916 % en moyenne par an, passant de 0,354 à 0,504 en 2013. Toutefois, le Cameroun demeure dans la catégorie des pays à faible développement humain. Ces chiffres, couplés à ceux de la 3<sup>ème</sup> enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) de 2007 et du dernier recensement général de la population et de l'habitat, permettent de mettre en lumière la pauvreté qui continue de caractériser le quotidien des camerounais dont 39,9 % vit avec moins de deux dollars par jour, à un niveau quasiment identique à celui enregistré six ans plus tôt (40 % en 2001).

Figure 6

### Évolution de l'IADS au Cameroun entre 2002 et 2011



Source: CEA



### **Exclusion sociale**

La CEA vient de développer l'Indice africain de développement social (IADS), en réponse à une demande formulée au cours de la deuxième session Comité du développement humain et social (CDHS) en 2011. Axé sur la prise en compte de toutes les étapes de la vie, l'IADS porte sur cinq aspects clefs de l'exclusion humaine: la santé, l'éducation, le travail, les moyens de subsistance et la vie décente. L'approche adoptée est novatrice dans la mesure où elle tend à rendre compte des manifestations de l'exclusion, et ce, tout au long de la vie de l'individu, de manière à donner la mesure des effets cumulés de l'exclusion depuis la petite enfance jusqu'à la vieillesse, sous divers aspects clefs du développement social. Le Cameroun fait partie des cinq pays qui sont actuellement l'objet de la phase pilote du projet en Afrique, avec le Kenya, le Maroc, le Sénégal et la Zambie. L'IADS est mis en œuvre par des équipes nationales comprenant notamment des experts du ministère de l'économie et des finances, du ministère de la planification, du ministère des affaires sociales et des bureaux nationaux de statistique. Le déploiement de cet indice en Afrique est conduit par les équipes nationales de mise en œuvre des cinq pays pilotes, avec l'appui technique de la CEA.

Les résultats préliminaires de l'exercice au Cameroun montrent une détérioration de l'IADS et donc un accroissement de l'exclusion sociale entre 2002 et 2011. Comme indiqué dans le graphique qui suit, ce sont les régions septentrionales qui ont le plus contribué à cette contreperformance, tandis que des améliorations sont perceptibles dans cinq régions: Centre, Sud, Littoral, Ouest, Sud-Ouest.

Les régions défavorisées se caractérisent par: i) un climat rude; ii) un enclavement; iii) une faible densité en infrastructures; iv) un

éloignement des grandes agglomérations. Comme indiqué dans le graphique ci-dessous, on observe une forte disparité en termes de contribution.

### **Chômage**

La deuxième enquête sur le secteur informel au Cameroun en 2010 fournit les informations les plus récentes sur le chômage. Selon cette opération, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 3,8 % chez les personnes âgées de 10 ans ou plus. Les régions de Yaoundé (10,0 %) et de Douala (9,1 %) enregistrent les plus forts taux de chômage. Globalement, la situation s'est améliorée par rapport à 2005 où ce taux était de 4,4 %. Dans l'ensemble, le chômage affecte plus les jeunes et les femmes. Le taux de chômage augmente avec l'âge. Dans la tranche 15-34 ans, il est de 6 % contre 1,7 % pour leurs aînés de plus de 35 ans. En outre, les jeunes en milieu urbain avec un taux de chômage de 11,2 % sont plus affectés que ceux des zones rurales (2,5 %). S'agissant des femmes, elles sont globalement plus affectées par le chômage que les hommes, avec 4,5 % en situation de chômage contre 3,1 % d'homme.

### **Inégalités**

En dépit de certaines améliorations, les inégalités entre hommes et femmes persistent. Ces inégalités sont en général plus prononcées en milieu rural. S'agissant de l'éducation, depuis 2001, l'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire au Cameroun a sensiblement progressé. Il est passé de 94 filles scolarisées pour 100 garçons en 2001 à 99 filles pour 100 garçons en 2010. Cette parité est restée quasi stable en milieu urbain (99/100), mais marque une hausse de 7 points en milieu rural (de 91 à 98). Dans l'enseignement secondaire, la situation semble par contre s'aggraver. La parité fille/garçon est en recul de 2 points entre 2001 et 2010, passant de 95 à 93 filles



pour 100 garçons des 12-18 ans scolarisés. En matière d'emploi et de participation aux activités économiques, quel que soit le milieu de résidence, les hommes participent plus à l'activité économique que les femmes. Le taux d'activité est de 71,1 % pour les hommes contre 61,2 % pour les femmes. La femme rurale est moins impliquée que celle en milieu urbain, et l'écart homme-femme est plus prononcé en milieu urbain. Dans le secteur public, 35,2 % d'employés sont des femmes et 64,8 % des hommes. Dans le privé formel, ces proportions sont de 24,5 % et 75,5. En outre, les femmes sont moins rémunérées que les hommes (écart de plus de 20 % dans le formel et 50 % dans l'informel). Les femmes du milieu rural sont moins rémunérées (40 % de moins) et plus affecté par le sous-emploi (13 % de plus) que celle du milieu urbain. Au niveau de la participation à la vie politique, la situation s'est considérablement améliorée, mais des inégalités persistent entre hommes et femmes. Seulement 31 % de femmes députés (55/180), 20 % sénateurs (20/100) et 10 % membres du gouvernement.

## Stratégie de développement des services sociaux

### Investissement public

En 2014, 680,2 milliards de francs CFA ont été alloués aux secteurs sociaux, soit 20,5 % du budget de l'État. Ces ressources ont servi à financer les activités portant sur: i) l'universalisation de l'éducation et le renforcement de la formation professionnelle; ii) l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile; iii) la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; iv) la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales; v) la promotion de la jeunesse, de l'emploi et de l'habitat social. Le secteur éducatif a bénéficié d'une enveloppe globale de 456,5 milliards de francs CFA, soit

13,8 % du budget, contre 5% pour le budget alloué au Ministère de la santé.

### Secteurs prioritaires

La politique nationale de développement des services sociaux s'inscrit dans le cadre référentiel de développement global du Cameroun, défini dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). La finalité de ce cadre est de créer, d'une part, un environnement structurant favorable à la croissance, à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et, d'autre part, les conditions de participation effective des populations à la réalisation de cette croissance, tout en mettant l'accent sur l'amélioration de leurs revenus et de leur accès aux services sociaux de base, donc de leurs conditions de vie. La stratégie de développement des services sociaux contribue ainsi à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de fourniture des services sociaux. Pour cela, elle s'appuie sur la volonté affirmée du Gouvernement de i) réduire la pauvreté et la ramener à un niveau socialement acceptable; ii) promouvoir un développement durable inclusif; iii) faire du Cameroun un pays à revenu intermédiaire; iv) renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie et l'état de droit en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale. Elle se décline en plusieurs domaines tels que la santé, l'éducation et la formation professionnelle, l'égalité des sexes et la protection sociale.

### Santé

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement compte améliorer l'état de santé des populations à travers la mise en œuvre de la stratégie sectorielle actualisée de la santé et en conformité avec les OMD. Cette stratégie vise essentiellement l'accès universel aux services et soins de santé de



qualité à travers l'amélioration de l'offre et le financement de la demande. Ces interventions seront complétées par des actions fortes de stimulation de la demande, telles la mutualisation du risque maladie à travers la promotion des mutuelles de santé et la couverture d'au moins 40 % de la population par un système de partage du risque maladie.

### ***Éducation et formation professionnelle***

Le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers i) un enseignement de qualité couvrant le primaire et le premier cycle du secondaire; ii) un enseignement secondaire de deuxième cycle de qualité reposant sur un équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique, et préparant aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement; iii) une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois; iv) un enseignement universitaire professionnalisé; v) une formation continue, doublée d'un système de valorisation de l'expérience; et vi) la maîtrise réelle des effectifs, indispensable pour garantir la qualité de l'enseignement, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible, le renforcement du dispositif d'orientation scolaire et la revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques.

Les actions visant le développement de l'éducation et de la formation professionnelle concernent: i) l'amélioration de l'accès à l'éducation de

base, ii) l'amélioration de la qualité des enseignants et de leurs conditions de travail, iii) les choix des programmes appropriés et iv) l'accroissement et la maintenance des infrastructures scolaires. Tout en poursuivant la couverture scolaire dans les zones rurales, l'État veillera à une gestion rationnelle et efficace de l'implantation des écoles dans des sites viabilisés qui bénéficient d'autres services (eau, énergie, structures sanitaires, téléphone) et permettre aux personnels enseignants de pouvoir travailler dans des conditions acceptables.

Les principaux défis auxquels le système d'éducation et de formation camerounais est confronté et qui appellent une réponse urgente sont: la dégradation sensible de la qualité de l'éducation, telle qu'elle est perçue à travers des mesures d'acquisitions scolaires (45 % des élèves de l'année 5 du primaire ne savent ni lire ni calculer); le caractère peu pertinent de l'offre de formation dans l'enseignement secondaire technique, les établissements de formation professionnelle et l'enseignement supérieur; la faiblesse du pilotage et de la gouvernance dans l'ensemble du système, menant à une distribution peu équitable des intrants et à une certaine inefficacité dans leur utilisation; la persistance des disparités liées à l'égalité des sexes, à la région de résidence et au revenu, ces disparités s'exprimant avec plus de force à mesure que l'enfant progresse dans sa scolarité. La présente stratégie se décline en trois axes: i) accès et équité, ii) qualité et pertinence et iii) gestion et gouvernance

### ***L'égalité des sexes***

Pour la promotion de l'égalité des sexes, le Gouvernement va poursuivre la sensibilisation des parents et de la communauté notamment dans les zones rurales à fortes pesanteurs coutumières traditionnelles pour permettre à la jeune



filles de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation. Dans le même souci, l'État et la communauté veilleront à une représentativité équitable des filles, tous secteurs confondus pour ce qui est de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou de l'accès à l'emploi.

### **Protection sociale**

Dans le but de consolider les acquis et d'élargir le champ de la sécurité sociale, le Gouvernement entend réformer le dispositif central de protection sociale au Cameroun. L'objectif est d'intégrer progressivement l'ensemble des catégories sociales jusqu'ici en marge du système. Une loi cadre devrait très rapidement redéfinir les principes, les institutions et les mécanismes de couverture et de financement de la sécurité sociale au Cameroun.

Le défi consiste à assurer une couverture de base du risque maladie ou un accès aux soins de santé à toutes les couches de la population. Il s'agit surtout du défi de l'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'informel, du monde rural, ainsi qu'aux autres catégories sociales. Il s'agit également de proposer à tous les groupes sociaux qui ont des capacités contributives une couverture du risque vieillesse, invalidité et décès. Mais pour réaliser tout cela, des moyens appropriés capables de financer la sécurité sociale doivent être mobilisés.

## **Transformation structurelle thématique: fourniture d'énergie électrique au Cameroun**

Le Cameroun envisage de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Cette émergence passe par le développement et la consolidation de son tissu industriel. Ceci exige de disposer d'une production et d'une distribution adéquates d'énergie, considérées comme indispensables au bon fonctionnement des entreprises, à la bonne marche de l'économie et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

À ce propos, le Cameroun possède un énorme potentiel énergétique. En effet, sa situation géographique lui permet de disposer du deuxième potentiel hydroélectrique de l'Afrique subsaharienne, après la République démocratique du Congo. Ce potentiel ne demande qu'à être viabilisé, afin de répondre à une demande sans cesse croissante et résorber le déséquilibre qui existe dans ce secteur. Conscient de cet enjeu, les responsables ont lancé un vaste programme visant à améliorer et à augmenter la fourniture d'énergie électrique par la construction de plusieurs barrages hydroélectriques (les barrages de Lom-Pangar, de Memve'ele et de Mekin), l'édification de la centrale à gaz de Kribi, les forages de production d'énergie thermique et même l'exploitation des sources d'énergies nouvelles et durables.

L'objectif est ici d'apprécier l'impact et la portée des différents chantiers initiés par la confrontation de l'offre à la demande en énergie électrique.





### Offre d'énergie électrique

Au Cameroun, l'énergie électrique est principalement générée à partir des centrales hydroélectriques et des centrales thermiques. La production d'énergie renouvelable est au stade embryonnaire.

### Centrales hydroélectriques

Le parc hydroélectrique en activité a une puissance installée totale de 732 MW et se compose des trois centrales suivantes: i) La centrale de Songloulou mise en service en 1991, d'une puissance installée de 384 MW; ii) la centrale d'Edéa, composée de trois parties qui ont été mises en service en 1957, 1958 et 1975 et qui totalise une puissance installée de 276 MW; iii) La centrale de Lagdo, mise en service en 1983 d'une puissance installée de 72 MW.

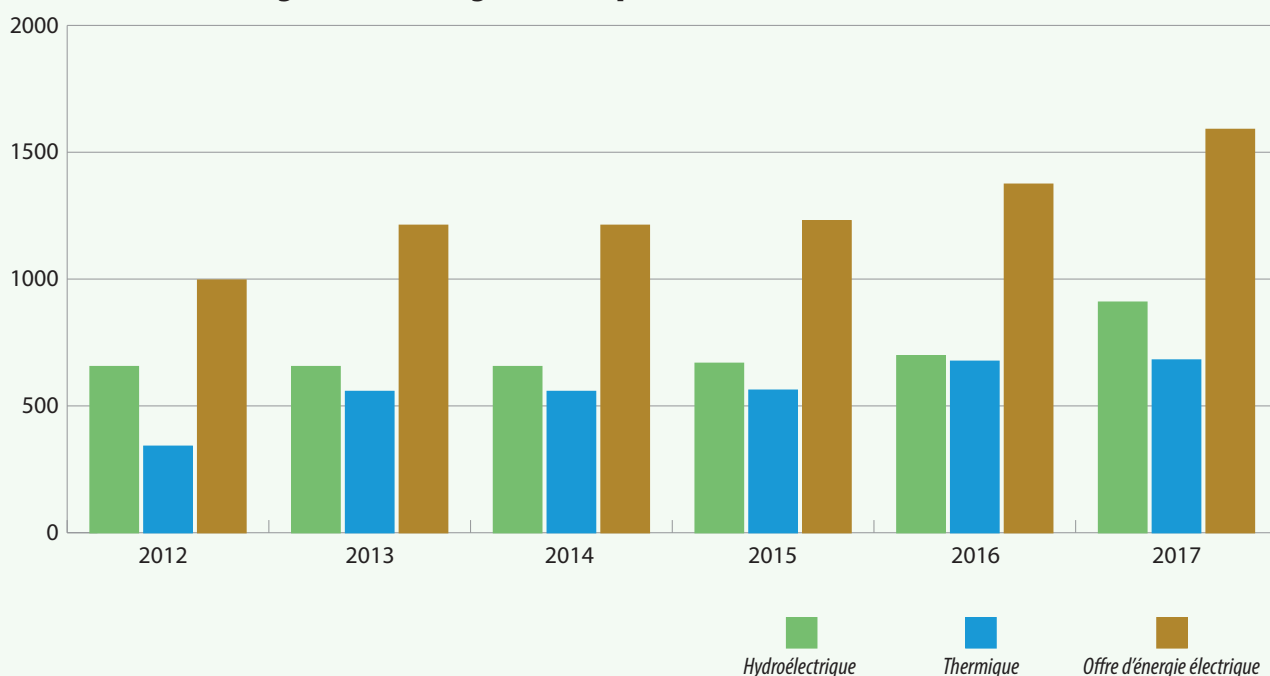
Pendant de longues années, l'énergie électrique a fait l'objet d'un rationnement communément appelé «délestage». Cette

situation a fortement détérioré les conditions de vie des ménages et perturbé l'activité économique, particulièrement dans le secteur secondaire. En effet, avec une offre restreinte en énergie électrique, de nombreuses industries ne pouvaient pas fonctionner à plein régime et les investisseurs n'étaient pas motivés à s'implanter sur le territoire.

Afin de résoudre durablement ce problème, et par la même occasion, soutenir et accompagner la croissance économique du pays, la loi n° 2011/022 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun a été promulguée le 14 décembre 2011 dans le but de mieux organiser, moderniser et développer ce secteur d'activité. En outre, un vaste programme visant à améliorer la fourniture d'énergie électrique a été lancé.

Plusieurs centrales hydroélectriques sont donc en chantier. Il s'agit notamment de: i) la centrale de Mekin, d'une puissance installée

**Figure 7**  
**Estimation de l'offre globale d'énergie électrique au Cameroun en KW**



Source: AES SONEL.

de 15 MW, dont la mise en service est prévue pour 2015; ii) La centrale de Lompangar, d'une puissance installée de 30 MW, dont la mise en service est prévue pour le quatrième trimestre 2015; iii) La centrale de Menvé-ele, d'une puissance installée de 211 MW, dont la mise en service est programmée pour Janvier 2017.

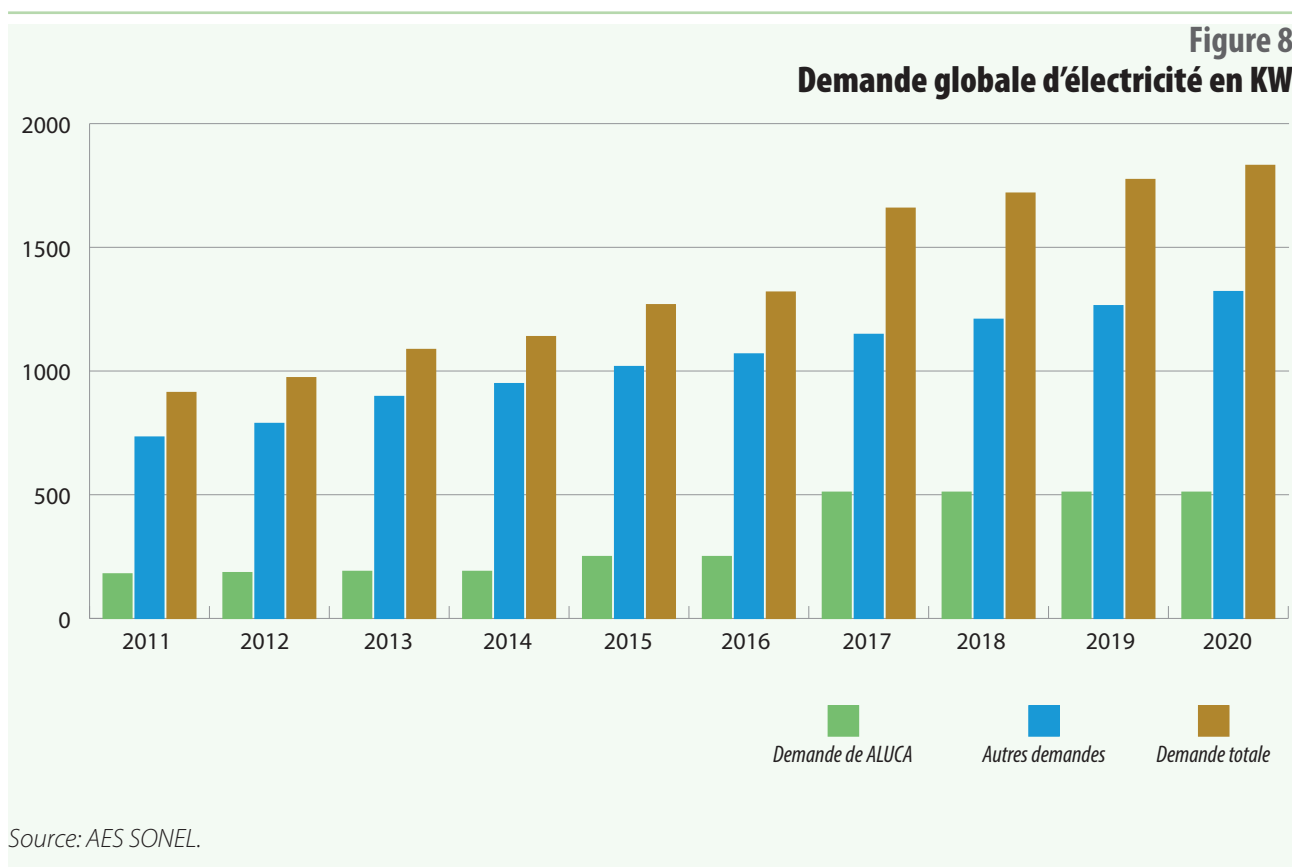
En plus de ces chantiers dont les travaux sont au stade de finition pour certains, plusieurs centrales hydroélectrique sont en attente de construction ou en cours d'étude, il s'agit de: i) la centrale de Menchum, d'une puissance installée de 84 MW; ii) la centrale de Bini à Warak d'une puissance de 60 MW; iii) la Centrale de Song Dong, d'une puissance installée de 316 MW dont le projet est en cours d'études; iv) la centrale de Kpep, d'une puissance installée d'environ 550 MW qui se trouve également en phase d'études.

### Centrales thermiques

Les centrales thermiques existantes utilisant comme combustible le fuel lourd HFO (Heavy Fuel Oil) ou le fuel léger LFO (Light Fuel Oil), sont disséminées sur l'étendue du territoire camerounais. Elles produisent une puissance cumulée d'environ 341 MW. En avril 2013, ce parc thermique a accueilli en son sein la centrale thermique à gaz naturel de Kribi, avec une production de 216 MW qui a renforcé significativement la fourniture d'énergie électrique. Le parc thermique, avec une production de près de 557MW, n'est donc pas à négliger. Cette offre pourrait s'améliorer davantage avec la mise en service d'ici à 2016 d'une extension de la centrale à gaz de Kribi, pour une puissance supplémentaire de 114 MW.

### Fourniture d'énergie renouvelable

L'exploitation de l'énergie renouvelable est en pleine gestation au Cameroun. Il est prévu la mise en place d'une capacité importante





d'électricité d'origine solaire. Le «Projet de centrales photovoltaïques - Cameroun 2020» prévoit en effet la construction de plusieurs centrales solaires d'une puissance totale d'environ 500 MW. À ce jour, les travaux de construction de certaines de ces centrales ont débuté, à l'instar de la centrale de Maroua d'une puissance de 60MW. Cependant, cette quantité d'énergie solaire n'est pas à prendre en compte dans l'estimation de la fourniture d'énergie électrique, car cette technique est encore dans sa phase pilote au Cameroun.

Le graphique ci-dessous retrace la situation de la fourniture d'énergie électrique, telle qu'évaluée sur la base du recensement de toutes les centrales hydroélectriques et thermiques existantes ou en cours de construction.

### **Demande d'énergie électrique**

La demande d'énergie électrique repose sur les prévisions réalisées par l'entreprise de production, de transport et de distribution de l'électricité au Cameroun, à savoir AES Sonel devenu ENEO depuis 2014. Ces prévisions de demande tiennent compte non seulement de la chronologie des consommations mais aussi des hypothèses suivantes:

- La demande de la ligne haute tension, est basée la réalisation de certains projets énergivores tels que le doublement de la capacité de l'entreprise de production d'aluminium ALUCAM d'ici à 2017 et l'extension de la société nationale de raffinage SONARA;
- Pour la ligne moyenne tension, elle tient compte du taux de croissance annuel moyen du secteur réel de l'ordre de 4 %, de la mise en service du port en eau profonde de Kribi ainsi que de la construction d'un complexe agroalimentaire et de la création de quelques industries minières;

- En ce qui concerne la ligne basse tension, elle fait référence à un taux de croissance annuel moyen du PIB de plus de 5 % et à la construction de 5000 logements sociaux sur l'étendue du territoire d'ici à 2025, à un taux de croissance de la population de 2,6 % par an ainsi qu'à l'augmentation du taux d'urbanisation à 54 % d'ici à 2025.

Sur la base de ces hypothèses, la demande d'énergie électrique a été estimée en séparant la demande en énergie électrique d'ALUCAM, qui est le plus gros consommateur d'énergie électrique au Cameroun, des autres demandes.

On observe qu'en 2017, la demande d'électricité pourrait croître d'environ 26 %, ceci en raison essentiellement de l'extension de ALUCAM dont la première phase de mise en route est prévue pour cette année-là.

### **Confrontation de l'offre à la demande d'énergie électrique**

Après avoir évalué et projeté l'offre et la demande d'énergie électrique, une confrontation de ces deux composantes s'avère nécessaire afin de mieux évaluer non seulement les efforts fournis mais aussi et surtout les défis à relever.

Comme le montre le graphique 6 ci-dessous, de 2011 à 2014, l'offre d'énergie électrique a été suffisante pour couvrir la demande, ceci grâce au programme thermique d'urgence qui a permis la réhabilitation d'un bon nombre de centrales thermiques.

En 2013, l'écart entre l'offre et la demande s'est agrandi, en raison de la mise en service de la centrale thermique à gaz naturel de Kribi qui a augmenté l'offre d'énergie électrique d'une puissance de 216 MW. Cette augmentation de la fourniture d'électricité

a stimulé les activités du secteur secondaire dont la croissance est évaluée à 9,3 % en 2014 contre 5,7 % en 2013. Il est attendu que ce regain de croissance industrielle engendre une augmentation de la demande en énergie électrique qui va progressivement résorber l'excès d'offre. Ainsi, de 2015 à 2016, il est à craindre que la fourniture d'énergie électrique soit juste suffisante pour satisfaire une demande sans cesse croissante. En 2017, avec l'extension prévue de la société ALUCAM, si rien n'est fait, la fourniture d'énergie ne sera pas suffisante pour couvrir les besoins énergétiques de ce projet énergivore.

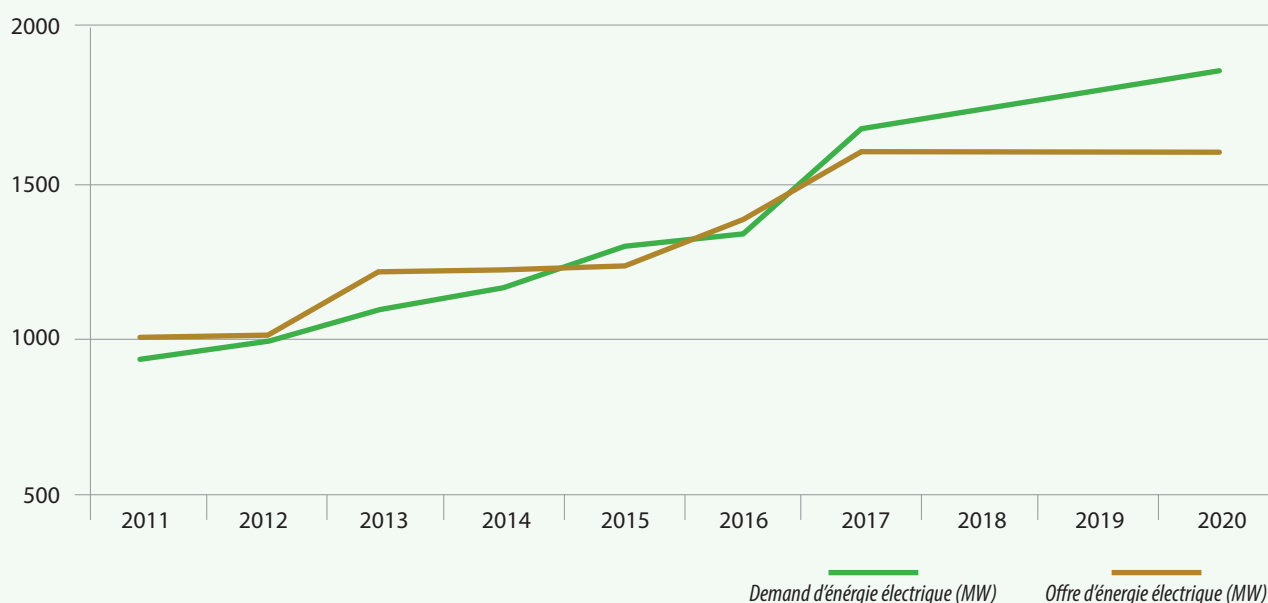
Il est à noter cependant que depuis 2011, la fourniture d'énergie électrique au Cameroun s'est considérablement améliorée. Pour soutenir durablement la croissance économique et accompagner le pays dans sa marche vers l'émergence, cette offre reste insuffisante. Il est donc nécessaire, voire indispensable, non seulement de finir les chantiers en cours mais aussi de lancer

les travaux de construction des centrales hydroélectriques citées ci-dessus et qui sont soit en attente de construction soit en phase d'étude. Par ailleurs, la mise en œuvre du «*Projet de centrales photovoltaïques - Cameroun 2020*» basée sur la construction de plusieurs centrales solaires devient désormais un impératif.

Il y a lieu de noter également qu'en plus de la construction de ces centrales, les moyens de transport et de distribution appropriés devront également être développés. D'où la nécessité de créer une société publique de transport de l'énergie électrique, tel que prévu dans la nouvelle loi sur l'électricité promulguée le 14 décembre 2011.

Au total, en dépit des efforts remarquables pour augmenter la fourniture d'énergie électrique au Cameroun, beaucoup d'efforts restent à faire afin de soutenir la croissance du pays et améliorer les conditions de vie des populations.-

**Figure 9**  
**Évolution de l'offre et de la demande en énergie électrique au Cameroun**



Source: AES SONEL.







